

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 27

Artikel: Petite chronique domestique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. le Dr A. SOLDATI

La démission très regrettable de M. Bachmann, que l'ex-cédent de travail a conduit à une retraite prématurée, a rendu vacante la première fonction judiciaire de la Suisse. Dans sa

partie de cette Constitution amena la pacification du Tessin par l'introduction de la proportionnelle. Quelques mois après la révolution, en décembre 1890, M. Soldati fut appelé à faire

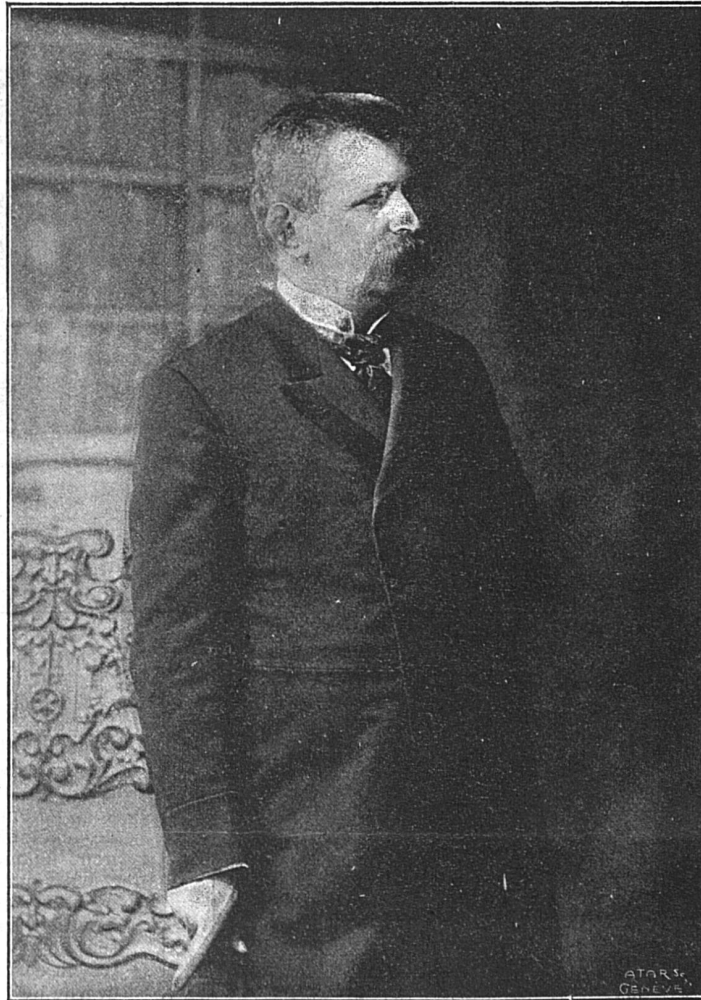
la dernière session l'Assemblée fédérale suisse, a repourvu immédiatement le fauteuil présidentiel et elle a ajourné à la session de juin la nomination au siège de juge devenu vacant.

Pour la présidence, le choix de l'assemblée s'est porté sur M. Soldati, qui était présenté par le centre et la droite. La gauche s'est ralliée à cette candidature, et M. Soldati a été élu par 151 voix, une majorité voisine de l'unanimité, car il n'y eut que 170 bulletins valables.

Ce beau chiffre aura rappelé au nouveau président son entrée au Tribunal fédéral, qui ne ressemblait guère à cette nomination incontestée. Nous le verrons plus loin.

Quoique jeune encore — il est né en 1857 — M. Agostino Soldati a déjà derrière lui une carrière assez diverse et mouvementée. Il est originaire de Neggio, dans le district de Lugano, et fit ses études juridiques en Italie; il les termina en juin 1878, à Turin, par l'obtention du grade de docteur en droit.

Revenu au pays, le jeune juriste est nommé, en 1880, directeur du Lycée et du Gymnase cantonal de Lugano, poste qu'il occupa deux ans. En 1882, M. Soldati est nommé député au Grand Conseil, qu'il présida en 1885. Il y resta huit années. La révolution de septembre 1890 mit de nouveau en évidence le nom de M. Soldati qui était l'homme le plus en vue du parti conservateur modéré. Il fut nommé à la Constituante et devint le président de la commission chargée de l'élaboration du projet de révision de la Constitution. On



M. LE DR SOLDATI, président du Tribunal fédéral suisse.

Phot. Nitsche, Lausanne.

partie du gouvernement tessinois qu'il eut même l'honneur de présider. L'honorable homme d'Etat faisait depuis 1885 partie des Chambres fédérales suisse, comme député aux Etats où sa physionomie fine et distinguée ses capacités juridiques, son talent de parole, étaient fort appréciés.

Au mois de juin 1892, lorsqu'il y eut à pourvoir une vacance au Tribunal fédéral suisse, il fut le candidat du centre, de la droite et des démocrates. L'élection eut lieu le 17 juin et fut une surprise générale. La gauche avait fait choix d'un autre candidat tessinois, M. Colombi, dont l'élection semblait devoir ne faire aucune difficulté.

Il fallut trois tours de scrutin pour arriver à un résultat. Aux deux premiers il y eut 167 bulletins valables, majorité absolue 84. M. Colombi eut à chaque tour 82 voix et M. Soldati 77 puis 81. Il y avait eu 9 suffrages égrenés au premier, puis 4 au deuxième tour.

Le troisième tour donna deux bulletins de plus, 169, soit 85 comme majorité absolue. Ce fut juste le chiffre obtenu par M. Soldati; son concurrent restait en dessous d'une voix seulement. L'honorable juge fédéral transporta alors ses pénates sur les bords du Léman et il a pris dans la haute assemblée une place considérable. L'élection unanime qui vient de le porter à la présidence prouve que le choix fait en 1892 par une

partie des Chambres était tout à fait celui qu'il fallait. Il a fait entrer au Tribunal fédéral un homme capable et dont le caractère est hautement apprécié. (Patrie Suisse.) E.K.

Petite chronique domestique

Les soins du visage, des yeux et du nez.

La blancheur de la peau est chose désirée de chacune de nous. Mais cette blancheur ne suffit pas, il faut y ajouter la douceur, le poli qui donne à la beauté tout son éclat et qui ne peut être obtenu que par des soins très attentifs.

Ce n'est pas pécher contre la modestie que de rechercher un joli teint, une jolie peau, car c'est la fleur de la santé. Pour les anciens, la blancheur de la peau était le caractère distinctif de la beauté. Qui oserait dire que cette distinction est moins goûtée de nos jours?

Une foule de circonstances influent diversement sur la couleur de la peau; les rayons d'un soleil trop ardent ou l'ombre, un air trop vif ou trop renfermé, un climat sec ou humide, le sommeil trop prolongé ou des veilles excessives, la joie ou la tristesse, les bonnes digestions ou les pesanteurs d'estomac, le bon ou le mauvais fonctionnement du foie, etc.

Il nous est souvent possible d'écarter les causes dont les effets sont fâcheux. Ainsi nous pouvons nous garantir contre le hâle du soleil ou de la gelée (les moyens ne manquent pas), même

contre l'humidité, en évitant de sortir les jours de pluie, et en restant au coin du feu. La promenade par les temps sereins, une activité modérée, la régularité dans le temps donné au sommeil, l'usage d'aliments conformes aux besoins de notre estomac, une récréation hygiénique après nos repas, entretiendront notre santé qui resplendira dans l'éclat de notre teint! Enfin, un petit brin de philosophie, mieux encore de vraie religion, nous rendra soumises aux volontés de la Providence et nous permettra d'échapper aux morsures d'un chagrin rongeur, cet implacable ennemi de la beauté.

Une des causes locales qui rend la peau brune et sans éclat, en faisant ressortir les rides précoces, et qui donne au teint quelque chose de terne, c'est la persistance de petites écailles dues à une transpiration insensible du visage. Ces pellicules, produites par la végétation continue de l'épiderme, se soulevant à demi, sont jaunies par la sueur huileuse de la peau, dont elles bouchent les pores. Ce sont elles qui donnent une teinte jaunâtre et grise qui accentue les rides. On le voit bien quand on les a enlevées à l'aide d'un corps gras légèrement savonneux, alors la peau devient blanche et acquiert un éclat très doux et flatteur. Si le savon ne suffit pas, on a recours à un traitement plus énergique et un peu plus compliqué.

Voici comment on peut procéder : Frotter légèrement le visage, le cou, les épaules, la poitrine, avec un morceau de laine extrêmement fine. Puis, se laver avec de l'eau de son ou de guimauve, et, après cela, avec de l'eau fraîche dans laquelle on verse quelques gouttes d'eau de Cologne ou de lavande. Ne pas abuser de l'eau de Cologne, car l'excès aurait l'inconvénient de rendre la peau sèche et rêche.

Entre tous les produits qui sont propres à donner à la peau une grande douceur et une blancheur incomparable, le meilleur est le *lait virginal*, à la condition qu'il ne contienne que des substances absolument pures, sans alun ni extrait de Saturne ni acides. Le plus sûr est de le préparer soi-même. En voici la formule :

Alcool à 35°	150 grammes.
Benjoin	60 —
Eau de rose	50 —

Mettre le tout dans un pot de grès ou de porcelaine et faire fondre au bain-marie. Mélanger, et une fois refroidi, verser dans un flacon bouché à l'émeri. Dix à quinze gouttes dans votre cuvette vous donneront, Mesdames, une eau laiteuse qui rendra — si vous en faites usage tous les jours — votre peau douce et blanche.

Celles de mes lectrices qui sont sujettes aux rougeurs du visage ou à la couperose se trouveront bien de l'usage de vaporisations d'eau tiède, préparée avec un gramme de teinture de benjoin par litre. On se servira de préférence d'un vaporisateur fin et on laissera la buée s'évaporer sans essuyer la peau.

Contre le hâle et les rugosités, voici une recette de savon de toilette en poudre que je recommande et qui s'emploie au lieu du savon ordinaire :

Bicarbonate de soude	1 gramme.
Savon dur en poudre	3 grammes.
Amandes moulues	6 —

Mélanger et ajouter quelques gouttes d'essence pour parfumer.

Les yeux, ces miroirs de l'âme qui reflètent toutes nos passions, qui brillent tour à tour des flammes de la colère, des vives clartés du génie ou des reflets du bonheur, ont besoin de nos soins pour conserver tout leur éclat. Ils sont bien protégés par les sourcils, les paupières, les cils, leurs remparts naturels contre les corps étrangers mais cela ne suffit pas.

Nous devons les laver chaque matin à l'eau fraîche, mieux encore, il sera prudent de les laver avant le coucher, afin de débarrasser la peau des poussières qui auraient pu s'y attacher pendant la journée. Pour ces lotions du soir, je conseille une décoction de feuilles d'hysope ou de mauve. On peut en préparer plusieurs bouteilles à l'avance, car cette eau s'emploie froide.

Lorsque les paupières sont enflammées ou fatiguées, on les baigne dans de l'eau de plantain ou de bluet, additionnée d'essence de romarin, dans la proportion de quelques gouttes par litre d'eau. L'inflammation disparaît rapidement. On peut se lotionner à l'aide d'une éponge, d'une serviette, ou mieux encore d'un vaporisateur.

Pour faire disparaître le cerne des yeux, le meilleur moyen est de les laver avec le mélange suivant :

Teinture de romarin	15 grammes
Eau de rose	50 —
Eau de plantain	50 —
Alcool à 30°	15 —

Après s'être lavé à l'eau tiède, on applique ces lotions sur-tout le soir.

La rougeur du nez, qui fait le désespoir de certaines femmes, peut être traitée de la manière que voici :

Faire pour la nuit des applications sur le nez avec une pâte ainsi composée :

Pommade à l'oxyde de zinc	20 grammes
Poudre de riz	5 —
Soufre	2 —

On peut encore essayer d'autres moyens :

1° Faire bouillir ensemble, dans un demi-litre d'eau, une poignée de patience et une poignée de mouron, et laver le nez, matin et soir, avec cette eau.

2° Exprimer le jus de la jubarbe après l'avoir pilée dans un mortier. Au moment de s'en servir, on en met une cuillerée à soupe dans un verre avec quelques gouttes de bon alcool.

Au contact des deux liquides, il se forme un précipité blanc ayant l'apparence du lait caillé. C'est avec cette substance qu'on se frotte le nez pour lui rendre sa blancheur.

Pour faire disparaître les boutons qui déparent le nez, on recouvre celui-ci, au moins pendant la nuit, après l'avoir lavé au savon blanc et à l'eau chaude, d'une petite rondelle de taffetas d'Angleterre. C'est le moyen d'éviter la formation des points noirs qui viennent après les boutons.

On fait disparaître les points noirs de différentes façons.

1° Par des lavages à l'eau chaude au bicarbonate de soude.
2° Par l'usage prolongé de frictions quotidiennes avec de la vaseline boriquée. — 3° Par des lotions de cinq minutes chaque soir avec le mélange suivant :

Infusion de grande consoude	500 grammes.
Pernanganate de potasse	50 centigr.
Baume de la Mecque	30 grammes.

Le luisant de la peau du nez disparaît par un lavage d'eau additionnée de quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée.

En voilà, je pense, assez pour entretenir mes lectrices dans un parfait état de beauté.

MARGUERITE DE SAINT-CENÈS.

LA MODE



TOILETTE DE RÉCEPTION

En drap. Jupe plate à tranches piquées sur des liserés de taffetas rouge rubis très foncé. Le bas de la jupe en soufflets de taffetas plissé. Motifs de passementerie sur chaque soufflet. Corsage blouse s'attachant par derrière, avec crevés de guipure grise.